

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 02.09.2020	Heure 8h21	Numéro	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Conseil d'État		Lié à : (obligatoire) ad 20.115
Titre : Amendement à la motion du groupe socialiste 20.115, du 21 janvier 2020, Développer l'offre des formations AFP !		
Contenu : <i>Le texte de la motion est modifié comme suit :</i> Le Grand Conseil invite le Conseil d'État à étendre l'offre des formations d'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), en collaboration avec les organisations du monde du travail (OrTra), en ajoutant aux formations duales existantes la possibilité d'obtenir une AFP (<i>suppression de : en partenariat flexible ou</i>) en imaginant toute autre modalité qui serait à définir.		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :